

Ecole Primaire Aristide Bergès de Lorp-Sentaraille

Compte rendu du Conseil d'école du 19 octobre 2021

Membres présents :

Equipe pédagogique : Mr PELZER Paul : directeur et enseignant des CE2/CM1, Mme FORTANE Audrey : enseignante des CM2, Mr JUVANY Christophe : enseignant des CE1/CE2, Mme WALTRIGNY Catherine : enseignante des CE1, Mme SEILLE Monique : enseignante des CP, Mme RAYMOND Karine et Mme BERGE Valérie enseignantes des PS/MS/GS.

Représentants de la mairie : Mr PARIS Pierre et Mme SABLE Arckaïa

Représentants de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées : co-directrices de l'ALAE : Hélène TRISTAN et Morgane GOUZY

Délégués des parents d'élèves : Mme LABEYRIE Géraldine, Mme SCURO Coralie, Mme AUDUREAU Agathe, Mme MEDA Carole

Excusées : Mmes Laure OSMOND , Amélie PARIS , Nathalie HISPA , Géraldine LARROQUE , Carine POMAREDE

Ordre du jour :

1/ Résultats des élections des délégués de parents d'élèves :

Monsieur le Directeur donne le nom des 10 parents d'élèves élus :

7 titulaires :

- Agathe AUDUREAU
- Géraldine LABEYRIE
- Carole MEDA
- Laure OSMOND
- Amélie PARIS
- Cécile PICHENOT
- Coralie SCURO

3 suppléants :

- Nathalie HISPA
- Géraldine LARROQUE
- Carine POMAREDE

Il précise que 90 personnes ont participé au vote. 18 bulletins étaient nuls, les 10 parents d'élèves ont été élus avec 72 voix.

2/ Répartitions pédagogiques :

Monsieur le Directeur présente l'équipe pédagogique qui intervient sur l'école :

- 7 enseignants
- Le Directeur est déchargé le lundi et remplacé par Mme BUC Laurine
- 1 Emploi Service civique, Mme MESTRES Agathe, recrutement récent, qui apporte une aide administrative
- 4 AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) pour l'année scolaire 2021/2022, contre 5 pour le début d'année scolaire . Ils ont vocation à favoriser l'autonomie des élèves en situation de handicap. Les AESH peuvent intervenir pour 1 seul ou plusieurs élèves répartis dans des classes différentes.
- Les enseignements de langues sont assurés par Mme FOURTANE Audrey et M. JUVANY Christophe, avec échange d'enseignements avec les autres enseignants (histoire, éducation musicale...).
- 1 intervenant extérieur pour les enseignements d'EPS : Mme SERVANT Nadège, de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées mise à disposition de la commune. Elle intervient 5 fois 45 minutes dans les 5 classes élémentaires.

Monsieur le Directeur rappelle que, depuis la rentrée de septembre 2021, l'école dispose d'un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) et présente les 2 co-directrices : Hélène en charge notamment de l'administratif et Morgane pour le côté pédagogique.

3/ Le règlement intérieur et le règlement type départemental :

Un nouveau règlement type départemental de 23 pages a été adopté pour l'année scolaire 2021/2022.

Le règlement intérieur de l'école doit faire l'objet d'ajustements afin notamment de formaliser le fait du passage de la garderie en ALAE, et de préciser la représentativité de la Communauté de Communes au travers des co-directrices de l'ALAE au sein du conseil d'école.

Monsieur le Directeur soumet au vote ce règlement intérieur.

Règlement intérieur adopté à l'unanimité.

4/ La sécurité PPMS :

Un « **Plan Particulier de Mise en Sûreté** » est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

Un exercice « alerte attentat/ intrusion » a été effectué au sein de l'école le 18 octobre 2021. La procédure a été expliquée aux élèves et a été parfaitement intégrée.

Monsieur le Directeur précise également que les alarmes incendie et les issues de secours font l'objet de révisions annuelles.

Une charte d'utilisation d'internet a été rédigée avec notamment le recensement des personnels de l'école pouvant avoir accès à l'outil informatique et à internet.

5/ Le Projet d'école 2020-2023 :

Le projet d'école 2020-2023 a fait l'objet d'un agrément de l'inspecteur d'académie le 1^{er} juillet 2021.

Ce projet s'articule autour de 3 grands axes :

- Garantir l'acquisition des fondamentaux, avec pour objectifs : développer le langage oral des enfants, améliorer les performances en maîtrise de la langue et améliorer les performances en mathématiques.
- Préparer les élèves à leur avenir notamment au travers d'un parcours d'éducation artistique et culturelle et d'une sensibilisation à la biodiversité et au développement durable avec pour objectifs : aider chaque élève à la construction de son parcours, offrir des parcours de formation ambitieux et se former aux gestes de premiers secours.
- Faire vivre une intelligence collective avec pour objectif : donner du sens aux apprentissages par une pédagogie de projet

6/ La coopérative scolaire :

La coopérative scolaire fait état d'un solde de 12 000€.

Depuis 2 ans, du fait de la crise sanitaire, moins de sorties et moins d'activités ont été réalisées. En parallèle, la commune a maintenu ses aides.

Les principales recettes proviennent de la vente de photos, du loto de l'école, du tri de papier et de la participation des parents.

Les frais de transport pour les différentes activités représentent la principale dépense de la coopérative scolaire.

7/ Les projets pédagogiques :

Monsieur le Directeur présente les différents projets pédagogiques pour l'année 2021/2022 :

- Les sorties à la médiathèque : 4 sorties par classe sont prévues. Les livres empruntés feront l'objet d'un travail individuel ou collectif. Le cycle 3 pourra s'y rendre à vélos.
- Le cycle natation : les élèves de CP et CE1 ont débuté le cycle dès le mois de septembre. Les élèves du cycle 3 ont enchaîné. Les CE1/CE2 et grandes sections maternelles seront planifiés ultérieurement.
- Des sorties ski (3 selon l'enneigement) seront organisées pour les classes du CP au CM2.
- Des sorties vélos seront prévues tout au long de l'année à partir de la classe de CP.

L'école dispose d'un parc de quelques vélos. Il est fait appel aux parents qui pourraient donner des vélos afin de donner la possibilité à tous les enfants de profiter de ces sorties.

- Les sorties culturelles :
 - o pour les 3 classes de cycle 2 : Spectacle de l'Orchestre du Capitole à la Halle aux Grains à Toulouse, avec visite du centre-ville, de la salle des Illustres du Capitole et du bord de Garonne
 - o les classes de cycle 3 sont inscrites pour une représentation au Théâtre du Capitole le 22 avril
 - o les 3 niveaux de maternelles sont inscrits au Ciné Maternelle : diffusion de 4 courts métrages à la Salle Max Linder à Saint-Girons. En attente de date pour le mois de décembre

- Les maternelles travailleront toute l'année sur les 4 éléments : eau, feu, air et terre. Une sortie est prévue pour chaque élément. Une sortie à Gajan, au bord de l'eau, a été réalisée début octobre, dans le cadre du projet l'eau dans la nature avec l'association ANA, avec les moyennes et grandes sections.
- Les classes de maternelle préparent un récital pour une représentation avant Noël, auprès des parents, si les conditions sanitaires le permettent, ou auprès de tous les élèves de l'école.
- Pour la classe de CE2 de M. JUVANY Christophe, des ateliers vélos seront proposés au printemps par le grand-père d'un élève.
- Une expérience scientifique a été menée par les élèves du cycle 3 sur le blob, plus connu sous le nom de *Physarum polycephalum*. Ce n'est ni un animal, ni un végétal, ni un champignon. Il s'agit en fait d'une cellule qui grandit très vite. L'expérience a été menée en parallèle dans l'espace par Thomas Pesquet. Cette expérience passionne les élèves.
- Une correspondance aura lieu avec une école de Puerto Eden au Chili. Les classes de 3^{ème} cycle devaient participer au suivi de l'exploration en Patagonie, or, cette expédition a été reportée.
- La classe de découverte aura lieu à Font Romeu les 23, 24 et 25 mai pour les classes du CP au CM2.

Monsieur le Directeur informe de la visite du recteur et de l'inspecteur d'Académie début octobre. Ils ont fait le tour des classes et ont participé à une séance de lecture d'histoires policières dans la classe de CM2. Ils ont félicité les élèves, les enseignants et la commune pour la qualité des équipements.

8/ Fonctionnement des services municipaux et de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées

Un ALAE a été mis en place sur l'école depuis la rentrée de septembre 2021. Il est assuré par des agents de la Communauté de Communes.

Un planning d'activités sera mis en place après les vacances d'automne, pour le matin et la fin d'après-midi.

Depuis la rentrée, certaines activités sont déjà proposées, notamment à la pause méridienne. L'équipe enseignante trouve les élèves plus posés à la reprise des cours à 13h30.

Les enfants semblent intéressés par les activités proposées et sont très demandeurs.

Monsieur le Directeur rappelle les responsabilités de chaque intervenant :

- De 7h30 à 8h50 : ALAE
- De 8h50 à 12h00 : Equipe enseignante
- De 12h00 à 13h20 : Commune pour le temps cantine et ALAE dès la sortie de la cantine
- De 13h20 à 16h30 : Equipe enseignante
- A partir de 16h30 : ALAE

Des agents de la commune interviennent également à l'école pour l'entretien des locaux et pour des travaux ou de la maintenance sur le bâtiment.

5/ Travaux et entretien de l'école :

Depuis le dernier conseil d'école du mois de juin 2021, des travaux ont été réalisés par la commune :

- Réfection du toit du chalet
- Réaménagement de l'entrée des classes maternelles
- Goudronnage de la cour

Le renouvellement des rideaux occultants dans chaque classe se poursuit. Le rideau pour la classe de M. JUVANY Christophe a été commandé. Il restera 2 classes à équiper.

L'équipe enseignante demande si les tracés de cours sont prévus prochainement : couloirs de course pour le cycle 3, délimitation du terrain dans la cour du cycle 2 et tracés de parcours et damiers pour la cour des maternelles. M. PARIS précise que les marquages au sol seront tracés prochainement par les services techniques de la commune.

Monsieur le Directeur tient à soulever la dangerosité des grillages et poteaux des terrains de tennis et basket du fait de leur détérioration. M. PARIS précise que des devis ont été réalisés pour le changement de ce grillage. La commune a un projet plus global qui a fait l'objet de demande de subventions.

Monsieur le Directeur informe que Météo France a été contacté, dans le cadre de son renouvellement du parc informatique, pour un don de matériels désuets : PC fixes et portables, vidéo projecteurs...

6/ Questions diverses :

Protocole sanitaire et tests :

Le protocole sanitaire est évolutif.

En Mai-Juin, des tests salivaires ont été réalisés au sein de l'école.

Depuis la rentrée scolaire 2021/2022, les tests salivaires ne seront réalisés que si 1 cas positif est avéré dans l'école. Dans les 24 heures après la connaissance d'un cas Covid dans l'école, un dépistage par test sera effectif.

En effet, le Département de l'Ariège est un « département test » : pas de fermeture de classe si cas covid. Le test permet de vérifier si la réactivité du dépistage permet de limiter la propagation du virus.

Le masque n'est pas obligatoire dans la cour de récréation, ni pour les élèves ni pour les enseignants et personnels pédagogiques.

Depuis le lundi 18 octobre, le masque pour les élèves n'est plus obligatoire à l'intérieur. Le port du masque en intérieur est toujours imposé pour les adultes.

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral impose le port du masque aux abords de l'école, dans les 50 mètres autour de l'école.

La séance est levée à 19h00.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 15 février 2022 à 17h00.

Les délégués des parents / Le maire et les élus chargés de l'école / Le directeur